



**PRÉFET
DU MORBIHAN**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires et de la mer**

AVIS DE CONSULTATION

Ouverture d'une consultation du public
dans le cadre de la procédure d'enregistrement
au titre des installations classées pour la protection de l'environnement

Société LE GARREC ENTREPRISE ZI de Tréhonin 56300 LE SOURN

Une consultation du public (régime de l'enregistrement) sera ouverte du **vendredi 8 juillet 2022 à 9h00 au lundi 8 août 2022 à 17h00** (soit 4 semaines) en mairie du SOURN concernant le projet présenté par le directeur de la société LE GARREC ENTREPRISE, en vue de la création d'une activité de traitement des surfaces métalliques et son traitement d'effluents associés, en extension de l'activité existante à l'adresse suivante : ZI de Tréhonin 56300 LE SOURN.

Cette installation relève des dispositions législatives et réglementaires du code de l'environnement relatives aux installations classées pour la protection de l'environnement.

Le préfet statuera sur la demande par un arrêté d'enregistrement, éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales fixées par l'arrêté ministériel du 09 avril 2019 modifié, ou par un arrêté de refus.

Le public pourra prendre connaissance du dossier sur le site Internet des services de l'État dans le Morbihan à l'adresse suivante : <https://www.morbihan.gouv.fr/Publications/Consultations-publiques> et en mairie du Sourn, aux jours et horaires habituels d'ouverture de celle-ci au public.

Les personnes intéressées pourront formuler leurs observations jusqu'au lundi 8 août 2022 à 17h00 :

- sur le registre ouvert à cet effet en mairie du Sourn ;
- ou les adresser au préfet du Morbihan :
 - par courrier à l'adresse suivante : direction départementale des territoires et de la mer SENB/GPE - 1 allée du général Le Troadec - BP 520 - 56019 Vannes cedex ;
 - par voie électronique à l'adresse suivante : ddtm-icpe@morbihan.gouv.fr.